

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 31 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 12 Votants : 14 Procurations : 2

Date de convocation : 27 mai 2024

Date d'affichage : 27 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN, Yvan BOUAT, Michèle BARASCUD, Jean-François GALLIARD

Absents : Lionel CAYRON

Représentés : Sabine THOMAS par Anne-Marie FRENEHARD, Virginie GOVIGON par Paulette FOURNIER

Objet : Association Nant Nature Patrimoine

Convention de prestation de service et tarification pour les spectacles et animations estivales

Délibération n° 2024-58

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de prestation de service à passer avec l'Association Nant Nature et Patrimoine pour l'aide matérielle à l'organisation de divers spectacles et notamment la billetterie pour les manifestations organisées directement par la Commune de Nant.

En application de cette convention, il convient d'établir la tarification pour les spectacles et animations estivales comme suit :

1- « Passages » spectacle vivant : le mardi 23 juillet à 18h30 au Cloître :

Tarif unique : 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

2- « Graines de Cabanes » : film d'animation musical (ciné-concert) : le mardi 23 juillet à 20h30 au Petit Hall :

Tarif unique : 5€ et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

3- « Promenades contées », « Canaux et Jardins », « Le Chemin de l'Eau » : le jeudi 25 juillet, le vendredi 2 août et le vendredi 16 août à 18h : circuit historique et patrimonial en déambulation :

Tarif unique : 5€ et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans

4- « Vacarme(S) ou comment l'Homme marche sur la Terre » : théâtre itinérant le samedi 17 août à 21h au Parc du Claux :

Tarif unique : 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver la convention et les tarifications pour les spectacles organisés directement par la commune

OUI cet exposé, le Conseil municipal :

- **Approuve** la convention de prestation de service avec l'association Nant Nature et Patrimoine
- **Approuve** la tarification pour les spectacles et animations estivales proposées ci-dessus.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 31 mai 2024

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS

Le Maire,
Richard FIOL



07 JUIN 2024

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié le : 07 JUIN 2024